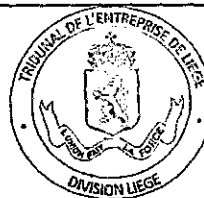


Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



15 AVR. 2022

Greffé

N° d'entreprise : 0404 429 919

Nom

(en entier) : **MEBF**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **En Haute Marexhe 176 à 4040 Herstal**

Objet de l'acte : Nomination d'administrateur & pouvoirs

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 mars 2022 :

"...

Délibérations

1. a remis sa démission, l'administrateur et délégué à la gestion journalière suivant : SRL 3P CONCEPT, dont le siège social est établi à 4052 Chaudfontaine, Rue les Oies 6, et inscrite à la BCE sous le n° 0545.807.023, RPM Liège (division Liège), agissant par son représentant permanent, M. PELZER Grégory 5nn 74.05.28-149.18), domicilié à 4181 HAMOIR, la Xhavée 4.

L'administrateur démissionnaire précité est remercié pour sa contribution au développement de la société.

A l'unanimité, l'assemblée accepte la démission de l'administrateur (-délégué) susmentionné de son mandat d'administrateur et délégué à la gestion journalière, avec effet à compter de ce 31/12/2021 et lui donne, par un vote spécial et individuel, décharge pour l'accomplissement de ses fonctions et l'exercice de ses mandats jusqu'à cette date.

2. A l'unanimité, l'assemblée nomme en qualité d'administrateur de la Société à compter de ce 01/01/2022 :

- la SComm Grégory PELZER, dont le siège sociale est situé à 4181 HAMOIR, la Xhavée 4, inscrite à la BCE sous le n° 0647.834.294, RPM Liège (division Liège), agissant par son représentant permanent, M. Grégory PELZER (NN 74.05.28-149.18), qui accepte pour une durée de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2027 qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice à clôturer au 31 décembre 2026.

Son mandat sera gratuit sauf décision ultérieure de l'assemblée générale.

Faisant suite aux décisions qui précèdent, un Conseil d'administration tenu au sein de la présente assemblée générale extraordinaire, décide à l'unanimité de confier la gestion journalière de la société à la SComm Grégory PELZER agissant par son représentant permanent, M Grégory PELZER, susmentionnés.

3. L'assemblée donne tous pouvoirs à TRIGONE-CONSEIL S.A., valablement représentée par son administrateur la SComm Anne SCIASCIA et ayant son siège social, Voie de l'Air Pur 17/19 à 4052 BEAUFAYS, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises.

"...

Anne SCIASCIA

Représentant la SComm Anne SCIASCIA

Elle-même représentant la SA TRIGONE CONSEIL

Mandataire

déposée en même temps : copie certifiée conforme du pv d'age du 29/03/2022

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/04/2022 - Annexes du Moniteur belge